



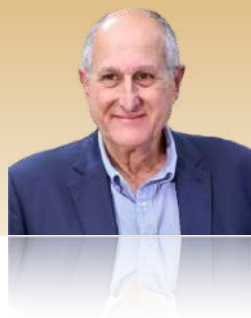
Arros INFOS



Un lieu pour tous, cap sur notre bibliothèque



Le mot du maire



Chères Arrosiennes, chers Arrosiens,

À l'occasion de ce nouveau numéro, nous tenions à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Notre équipe est pleinement engagée pour œuvrer, dans les années à venir, au bon développement de notre commune, avec le souci d'agir au plus près de vos attentes et dans l'intérêt de tous.

Dans ces pages, vous retrouverez un retour sur les événements des six derniers mois. Nous avons également choisi de mettre en lumière un lieu essentiel de notre village : la bibliothèque. Souvent discrète, elle propose pourtant de nombreux services pour tous, des plus jeunes aux aînés. N'hésitez pas à aller la découvrir et en profiter !

Deux sujets importants sont aussi abordés : le budget et le PLU.

Concernant le budget, nous avons souhaité vous le présenter de manière claire et accessible. Vous pourrez constater que nous avons plus que doublé cette année les investissements pour l'entretien de la voirie et compenser ainsi ce que le Département ne nous donne plus en subventions depuis maintenant deux ans. Par ailleurs, cette année encore, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition. À l'avenir, si des projets importants et utiles pour tous devaient voir le jour, une évolution des taxes serait alors envisagée. Il est important de rappeler que celles-ci restent aujourd'hui parmi les plus faibles de tous les villages de la Communauté de communes du Pays de Nay, et très nettement en dessous de celles des communes de tailles comparables.

Enfin, concernant le PLU, une dernière phase de consultation va s'ouvrir avec le commissaire enquêteur. Ce sera l'occasion pour chacun, si besoin, de s'informer et de s'exprimer.

Nous espérons que vous aurez plaisir à parcourir ce numéro.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Gérard d'Arros
Maire d'Arros-de-Nay



IntraMuros

RESTEZ CONNECTÉS !

Application mobile gratuite

Vous avez entre les mains le bulletin municipal d'Arros-de-Nay, édité deux fois par an, en novembre et en mai. Pour vous informer sur la vie communale, pensez également à consulter le site www.arrosdenay.fr.
Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de cette édition.



Sommaire

À LA UNE !



Etat civil	p3
Rétrospective & Actualités	p4
Vie municipale	p9
Jeunesse	p14
Associations	p15



La bibliothèque

P6



Série de concerts
Chez Lazare



P4

P18



Lou Zoom
Photos

P16

Page de couverture :

Photo réalisée par la commission communication de la mairie

Etat civil

Naissances

MINGOT Luc, Denis, René, Paul, le 12 février 2026

SANCHES CARVALHO Simon, Pierre, Gabriel, le 21 mars 2026

Décès

RAMIREZ épouse MOYANO Juliana, Le 30 octobre 2025

WORIGHI épouse BRUNE Siham, le 30 octobre 2025

BIROU épouse TOURNÉ-PORTETENY Lucie, le 26 janvier 2026

NICOLO-BARRAQUÉ épouse JAMBOUÉ Marie-Ginette, le 13 février 2026



Rétrospective & Actualités

Retour sur les 6 derniers mois : les temps forts du village

Depuis la parution du dernier bulletin en novembre 2025, notre commune a vibré au rythme de nombreux événements. Retour sur ces moments qui font la force et la convivialité de notre village.

→ Comprendre les enjeux de demain

Le **25 novembre 2025**, la municipalité a organisé une conférence géopolitique. Le capitaine Maxime (5ème RHC) et Éric Gormand (IHEDN) ont partagé leur expertise devant 70 habitants. Cette soirée a permis de décrypter les nouvelles menaces mondiales (cyberespace, désinformation) et de souligner l'importance de la résilience citoyenne face aux crises actuelles.

→ Un hiver placé sous le signe de la fête

- **Marché de Noël (7 décembre 2025)** : Désormais devenu une institution depuis sa création en 2022, le marché a réuni de nombreux exposants au cœur du village. Entre la visite du Père Noël, les jeux pour enfants et les moments de dégustation partagés, la magie de Noël a opéré pour toutes les générations.



- **Repas des aînés (11 janvier 2026)** : Ce rendez-vous tant attendu a rassemblé 85 convives. La grande nouveauté de cette édition fut l'animation d'un karaoké par Monsieur le Maire, offrant un moment de gaieté très apprécié.
- **Retrouvailles au Comité (21 février 2026)** : Le Comité des fêtes a organisé une soirée mémorable à la Maison pour tous pour rassembler les anciens membres du comité. L'ambiance était au rendez-vous avec la retransmission du match de rugby Écosse/Pays de Galles, accompagnée de grillades et de frites.
- **Carnaval et soirée tapas (7 mars)** organisés par l'APE

→ Culture et musique pour tous

Le printemps a été tout aussi animé :

- **Septième Art** : Le 29 mars, la mairie s'est transformée en salle de projection pour la Fête du court-métrage, proposant des films d'animation pour le jeune public.
- **Devoir de mémoire** : Le village a eu le privilège d'accueillir l'Assemblée Générale départementale des ACPG-CATM le 11 avril dernier.
- **Scène locale « Chez Lazare »** : L'établissement a fait le plein d'énergie avec une programmation de qualité. Après les groupes locaux Big Flemme Art et Groovy Covers le 6 mars, le groupe Family Affair a littéralement « tout déchiré » le 10 avril, suivi par l'excellente prestation de Willo Full Band le 21 avril.

Ces six derniers mois illustrent la diversité des rendez-vous proposés et l'implication de tous ceux qui font vivre notre commune au quotidien.





Citoyenneté et Mémoire : 2 événements à Arros

Qu'il s'agisse de décrypter les crises mondiales actuelles ou d'honorer ceux qui ont servi la France, notre commune a récemment accueilli deux événements majeurs soulignant l'importance de la transmission et de la solidarité.



Comprendre un monde en mutation

Pour revenir plus en détail sur le rendez-vous du 25 novembre dernier, le capitaine Maxime (officier pilote au 5ème RHC de Pau) et Éric Gormand (Vice-Président de l'IHEDN Nouvelle-Aquitaine) sont venus à la rencontre des habitants pour exposer les nouveaux défis géostratégiques : cybermenaces, désinformation et guerres hybrides.

Cette conférence a rappelé que la résilience de notre pays ne repose pas uniquement sur nos armées, mais sur le discernement de chaque citoyen. Mieux comprendre les enjeux de défense permet d'aborder l'avenir avec davantage de lucidité.

Cette initiative de la municipalité a d'ailleurs été vivement saluée par les participants. Ces derniers, particulièrement intéressés, ont manifesté leur engagement par de nombreux échanges, témoignant de l'importance de tels moments de partage et de réflexion au sein du village.

Hommage et Devoir de mémoire

Dans la continuité de cet esprit civique, le village a eu l'honneur d'accueillir, le 11 avril 2026, l'Assemblée Générale départementale des ACPG CATM TOE OPEX et Veuves du Béarn et du Pays de Soule.

Cet événement, qui a réuni les représentants de 822 adhérents, a mis en lumière la nécessité de faire vivre la mémoire combattante. Le Président départemental, Cyrille Vandenbossche, a insisté sur l'accueil des nouvelles générations (OPEX) pour perpétuer ces valeurs de courage. Monsieur le Maire a tenu à exprimer la reconnaissance de la commune envers ces hommes et ces femmes qui incarnent la fidélité à la Nation.



Félicitations et convivialité

L'organisation de cette journée a été une réussite logistique, transformant la salle communale en un lieu de partage chaleureux grâce au travail de Bernard Lascurette et de sa section.

Enfin, ce rassemblement a permis de mettre à l'honneur un habitant du village : l'équipe municipale adresse ses plus vives félicitations à Alix Palduplin, dont l'engagement a été officiellement salué lors de cette cérémonie.





Adossée à l'école, la bibliothèque municipale vous ouvre ses portes ! Bien plus qu'un simple alignement de rayonnages, c'est un véritable espace de vie, de partage et de rencontres pour toutes les générations. Que vous soyez mordu de lecture, amateur de jeux ou simplement en quête d'un moment convivial, ce lieu est le vôtre.

Un réseau « XXL » dans votre poche !

Saviez-vous qu'être inscrit à Arros-de-Nay vous donne les clés de 7 bibliothèques du territoire ? Grâce à ce réseau dynamique, l'offre devient géante :

- **62 000 livres, documents à portée de clic** : Accédez à un catalogue commun immense (livres, DVD, revues) avec une **inscription unique et entièrement gratuite** !
- **Une navette à votre service** : Vous avez repéré un ouvrage à Bordes ou à Coarraze ? Réservez-le, et la navette vous l'apporte directement à Arros-de-Nay.
- **Zéro contrainte pour le retour** : Empruntez ici et rendez là-bas ! Vous pouvez déposer vos documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.



Des bénévoles passionnés au cœur de l'action

Si ce lieu respire la bonne humeur, c'est grâce à son équipe de bénévoles ! Par leur engagement et leur disponibilité, elles font de la bibliothèque un service public humain, proche de vous, où l'on prend le temps de discuter et de conseiller. Fréquenter la bibliothèque, c'est aussi soutenir cette belle vitalité locale.

Un printemps qui a fait bouger le village !

Le début de l'année a été riche en émotions et en événements :

- **Culture et Tradition** : En avril, le festival « Mes Biarnés » et la course La Passem ont fait vibrer notre fibre béarnaise. Le 1er avril, les enfants ont adoré la « Craca Istuèra », un moment de contes bilingues français/gascon plein de malice.
- **Cap sur l'Europe** : Après avoir observé les oiseaux en avril, la bibliothèque vous propose en mai une « Escapade en Europe ». Venez découvrir les tables thématiques sur la Finlande et l'Islande.
- **Génération Manettes** : Le 29 avril, l'ambiance était électrique avec un tournoi de jeux vidéo qui a réuni les jeunes (et moins jeunes) autour de parties endiablées.

Le repaire des pitchouns : Entre les accueils de l'école chaque lundi et les Croq'Histoires (contes en tissu, kamishibais) pour les enfants de l'ALSH, les récits prennent vie pour le plus grand bonheur des petits.

À ne pas manquer :

- **Mercredis 13 mai et 24 juin (10h30)** : Les prochains Croque-Histoires pour une lecture complice en famille.
- **Passeport Littéraire** : Voyagez à travers les pays européens grâce à une sélection spéciale jusqu'au 30 mai.

Soutenir et fréquenter la bibliothèque, c'est participer à la vitalité de notre commune. C'est faire le choix d'un lieu où la culture se partage, où les générations se rencontrent et où chacun peut trouver sa place. Plus qu'un équipement, la bibliothèque est un véritable pilier de notre village.





La bibliothèque d'Arros

Prenez le temps d'en pousser la porte !



INFOS PRATIQUES

La porte est grande ouverte, il ne reste plus qu'à la pousser !

Mardi : 16h00 – 18h00

Mercredi : 15h30 – 18h30

Samedi : 11h00 – 12h00

Contactez la bibliothèque :
4 rue de l'École, 64800 Arros-de-Nay
05 59 71 28 08
bibliotheque.arros@paysdenay.fr
Catalogue et réservations : culture.paysdenay.fr



RdV à venir

À partir du mois de septembre, une nouvelle activité axée sur la détente et la santé physique est envisagée au sein de la commune. Des cours de stretching seront en effet proposés dans les locaux de la mairie.

Qu'est-ce que le stretching ?

Le stretching est une pratique douce, accessible à tous, quel que soit l'âge ou la condition physique. La discipline repose sur des mouvements lents et maîtrisés, combinés à une respiration profonde. Les bénéfices sont nombreux :

- Assouplissement et étirement des muscles.
- Amélioration de la mobilité articulaire.
- Détente et relaxation profonde pour évacuer les tensions du quotidien.

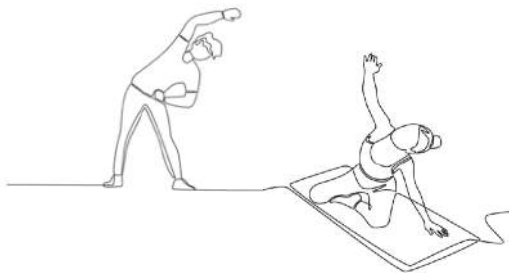
Modalités et inscriptions

Pour encadrer ces séances, Eliane, professeure de la discipline, propose une approche basée sur la bonne humeur et le lâcher-prise.

- **Séance d'essai** : Avant tout engagement, une séance de découverte est offerte pour tester l'activité.
- **Capacité** : Pour garantir la qualité des mouvements et le confort de chacun, la salle peut accueillir jusqu'à 14 personnes.
- **Tarif dégressif** : Le coût horaire de l'intervenante est de 70 €. À titre d'exemple, si le groupe est composé de 10 participants, le tarif est de 7 € par personne et par séance. Plus le nombre d'inscrits sera élevé, plus le tarif sera avantageux pour tous.

S'accorder une heure de détente par semaine est une excellente opportunité de prendre soin de soi au cœur du village. Les personnes intéressées par ce projet sont invitées à se faire connaître dès maintenant auprès de la mairie.

À vos tapis !



Sport
Santé
Bien-être



Vie municipale

Merci!

Élections municipales : Merci pour votre confiance

À l'issue du scrutin de mars dernier, l'équipe municipale sortante a été reconduite avec quelques nouveaux visages. Nous tenions à remercier chaleureusement les administrés d'Arros-de-Nay pour leur participation et leur confiance renouvelée. C'est avec un enthousiasme intact que l'ensemble du conseil municipal s'engage à poursuivre son action au service de notre village et de ses habitants.

Téléphonie mobile : Cap sur la 4G au cœur du village !

Si vous avez circulé du côté du Moon de Rey, vous avez sans doute remarqué une nouvelle silhouette dans le paysage. Une antenne de téléphonie mobile y a été installée pour répondre à un besoin précis : améliorer la réception du signal, notamment au centre du village.



Cette installation ne doit rien au hasard. Elle s'inscrit dans le cadre du « New Deal Mobile », un engagement historique pris par l'État. Par décret, le Gouvernement a imposé aux quatre grands opérateurs nationaux une obligation de couverture totale du territoire pour mettre fin aux zones blanches (ces secteurs où le signal est trop faible, voire inexistant).

L'objectif : garantir à chaque citoyen un accès performant à la téléphonie et à l'internet mobile.

Les détails du projet à Arros-de-Nay

Pour permettre cette amélioration locale, la commune a mis à disposition un terrain au profit de l'opérateur SFR et du syndicat mixte La Fibre 64, qui assure la gestion de cet espace. Ce choix permet d'optimiser la diffusion de la 4G sur le cœur de la commune. Voici les conditions financières et techniques de cette installation :

- Un contrat de 12 ans a été signé entre la commune et un opérateur.
- Le loyer annuel perçu par la municipalité s'élève à 1 200 €, constituant une recette nouvelle pour le budget communal.
- Côté alimentation électrique, l'antenne est actuellement desservie par des postes de secours provisoires. Les travaux définitifs de raccordement (tranchées électriques) seront prochainement réalisés par Territoire d'Énergie 64 (TE 64) pour assurer son fonctionnement pérenne sur le réseau.

Ce que cela change pour vous

- Meilleure qualité d'appel à l'intérieur des habitations.
- Internet mobile plus rapide pour vos démarches en ligne ou vos loisirs.
- Sécurité renforcée : une meilleure couverture facilite l'accès aux services d'urgence.

Arros-de-Nay continue ainsi de se transformer pour offrir des services publics et numériques de qualité à tous ses résidents.

Le saviez-vous ?

Le décret du "New Deal Mobile" oblige les opérateurs à assurer une couverture de "bonne qualité" à l'extérieur des bâtiments, mais aussi à améliorer progressivement la couverture à l'intérieur des logements.



Budget primitif 2026

une gestion responsable au service d'Arros-de-Nay

Le conseil municipal a adopté le budget primitif pour l'année 2026. Ce document essentiel fixe les grandes orientations financières de la commune et traduit concrètement les priorités portées au service de tous. Dans un contexte marqué par des incertitudes économiques et une évolution constante des charges, la municipalité a fait le choix d'un budget à la fois rigoureux, équilibré et tourné vers l'avenir.

Un budget global équilibré

Pour 2026, les dépenses sont strictement équilibrées par les recettes, conformément aux règles des finances publiques. Le budget communal se compose de trois volets :

- le budget principal de la commune,
- le budget des locaux commerciaux,
- le budget photovoltaïque.

L'ensemble des budgets de fonctionnement représente environ **886 K€**.

Un fonctionnement maîtrisé

Les dépenses de fonctionnement ont été évaluées avec vigilance afin de maintenir un haut niveau de service tout en maîtrisant les coûts. Elles permettent notamment de financer :

- l'entretien des espaces publics et des bâtiments,
- le fonctionnement de l'école,
- les services de proximité,
- le soutien aux associations.

Les principales dépenses concernent :

- les charges courantes (énergie, entretien, prestations),
- les charges de personnel,
- les autres charges de gestion.

Du côté des recettes, celles-ci reposent principalement sur :

- les dotations de l'État,
- la fiscalité locale,
- les produits des services et du patrimoine communal.



→ Dans ce contexte, et afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2026.

Un endettement maîtrisé

En 2026, la commune poursuit le remboursement de sa dette avec :

- 65 678 € de remboursement du capital,
- 21 098 € d'intérêts.

Cela traduit une gestion prudente et responsable des finances communales.

Des investissements utiles et mesurés

Le budget prévoit également des investissements adaptés aux besoins de la commune, notamment :

- l'entretien et la sécurisation de la voirie,
- l'amélioration du patrimoine communal,
- des actions en faveur de la transition écologique,
- le maintien et le développement des équipements.

Ces projets sont financés de manière responsable grâce :

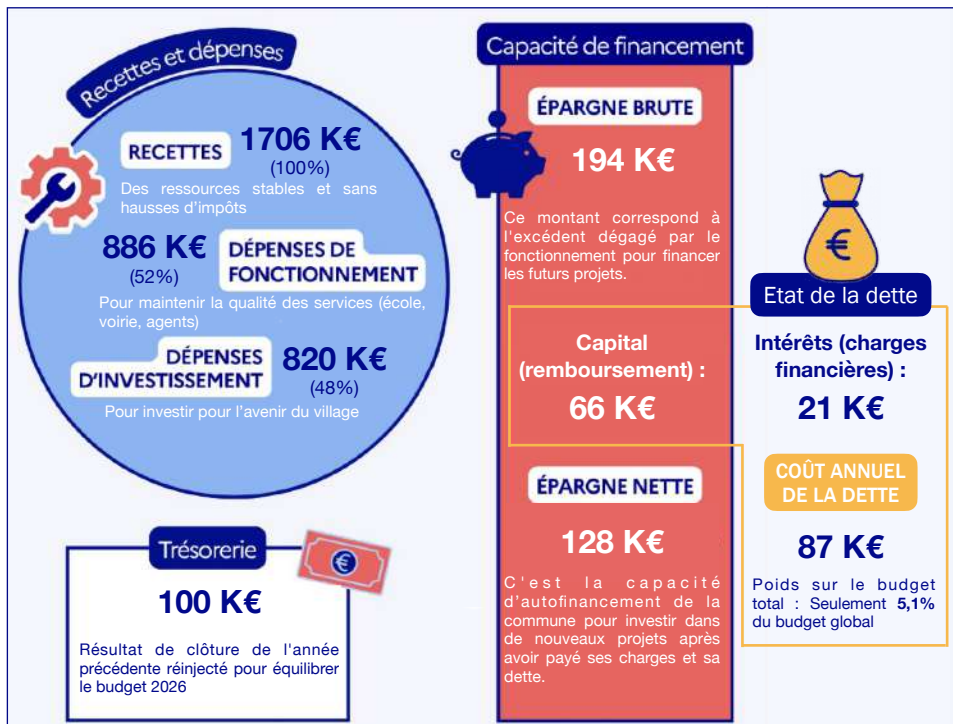
- à l'autofinancement,
- aux subventions,
- et à un recours limité à l'emprunt.

Secteur	Montant (K€)	%
Charges à caractère général	394,9	44,6 %
Charges de personnel	191,4	21,6 %
Autres charges de gestion courante	84,3	9,5 %
Charges financières	20,8	2,3 %
Autres dépenses (dont amortissements, spécifiques)	194,3	21,9 %
Total	885,7	100 %

Préparer l'avenir

Au-delà des chiffres, ce budget traduit une volonté claire : **préserver la qualité de vie à Arros-de-Nay tout en préparant l'avenir avec prudence et ambition.**





Budget 2026

Cette année, la commune mobilise 1,7 million d'euros pour assurer le bon fonctionnement du village et préparer son avenir.

Budget de Fonctionnement = 886 K€ → Le Quotidien pour faire vivre Arros

Sur 100€ dépensés pour le fonctionnement, voici comment ils sont utilisés :

- 66€ pour les services directs : entretien des routes, école, mairie, salaires des agents → Charges à caractère général (44,6 %) + Charges de personnel (21,6 %)
- 9,5€ pour la vie locale : subventions aux associations, solidarité → 9,5 %
- 22€ pour préparer les futurs travaux : financement des futurs travaux → 21,9 %
- 2,5€ pour les intérêts de la dette → 2,3 %

→ 2/3 du Budget de Fonctionnement servent directement à entretenir le village et à offrir des services aux habitants.

Budget d'Investissement = 820 K€ → L'Avenir pour transformer la commune

Sur 100€ investis :

- 92€ vont dans des travaux concrets : patrimoine, transition écologique
- 8€ servent à rembourser le capital de la dette

Ce qu'il faut retenir :

- Aucune hausse d'impôts : les taux restent inchangés en 2026
- Des finances saines : 128K€ d'épargne nette pour financer les projets
- Une dette maîtrisée : elle représente seulement 5 % du budget total
- Un équilibre solide entre services du quotidien et investissements pour l'avenir

Urbanisme : Ouverture de l'enquête publique pour la révision du PLU

Par arrêté municipal du 13 avril 2026, la commune d'Arros-de-Nay lance officiellement l'enquête publique concernant le projet de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette étape réglementaire est un moment clé pour l'avenir de notre territoire, permettant à chacun de s'informer et de s'exprimer sur les orientations d'aménagement futures.



Calendrier et modalités de consultation

L'enquête publique se déroulera sur une période de 30 jours consécutifs, **du jeudi 7 mai 2026 à 9h00 au samedi 6 juin 2026 à 12h00 inclus**.

Pendant cette période, le dossier d'enquête (soumis à évaluation environnementale) et le registre seront mis à la disposition du public selon plusieurs modalités :

- **En mairie** : Les lundis (10h-12h), mardis et vendredis (15h-17h) et mercredis (15h-19h) sur support papier ou poste informatique.
- **En ligne** : Sur le site internet de la commune : <https://arrosdenay.fr>.

Comment exprimer vos observations ?

Le public peut formuler ses observations, propositions ou contre-propositions avant la clôture de l'enquête (6 juin à 12h) via les canaux suivants :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie.
- Par courrier postal à l'attention du Commissaire-Enquêteur : Mairie d'Arros-de-Nay, Place Corps Franc Pomiès, 64800 ARROS-DE-NAY.
- Par courrier électronique à l'adresse : mairie@arrosdenay.fr.

Permanences du Commissaire-Enquêteur

Madame Karine LE CALVAR, désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Tribunal Administratif de Pau, se tiendra à la disposition du public à la mairie lors de trois permanences :

- **Jeudi 7 mai 2026** de 9h00 à 12h00.
- **Jeudi 21 mai 2026** de 16h00 à 19h00.
- **Samedi 6 juin 2026** de 9h00 à 12h00.



Les suites de l'enquête

À l'issue de cette période, le Commissaire-Enquêteur disposera de 30 jours pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront consultables en mairie et sur le site internet de la commune pendant un an. Le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations et du rapport, sera ensuite soumis à l'approbation du conseil municipal.

Contact pour toute information relative au dossier :

Mairie d'Arros-de-Nay | 05 59 71 23 16 | mairie@arrosdenay.fr

Rappel des étapes de la procédure de révision du PLU

Actuellement, **étape 6** en cours



L'école communale constitue un lieu de vie essentiel et dynamique au cœur de notre village. Sous l'impulsion de sa directrice, Mme Géraldine Guigon, et grâce à l'engagement constant de l'équipe enseignante, l'établissement offre aux enfants un cadre d'apprentissage stimulant où chacun peut s'épanouir et grandir sereinement.

Assurer l'avenir de notre école

Pour faire connaître les atouts de cette structure de proximité et assurer sa pérennité, une affiche de présentation a été réalisée par la direction. Ce document met en lumière les valeurs de l'établissement et de l'importance de la fréquentation scolaire pour maintenir le dynamisme de notre école rurale.

Une invitation à la découverte

Parce qu'une visite vaut parfois mieux que de longs discours, l'école ouvre ses portes aux futurs élèves et à leurs familles :

- Pour les plus petits : Afin que les enfants entrant en petite section puissent s'imprégner de l'ambiance, il est possible de venir passer une heure en classe. Une immersion idéale pour faire l'expérience de l'école par soi-même avant la rentrée.
- Pour les plus grands : Les familles souhaitant découvrir les locaux et le projet pédagogique peuvent aller à la rencontre de la directrice pour une visite guidée des lieux.

Prendre le temps de découvrir l'école, c'est choisir pour son enfant un enseignement de proximité, au cœur même de la vie du village.

Contact : Mme Géraldine Guigon, Directrice de l'école
05 59 71 22 40 | ce.0640298b@ac-bordeaux.fr



Tranquillité publique et environnement : règles de bon voisinage

Pour le bien-être de tous et le respect du cadre de vie à Arros-de-Nay, un rappel des réglementations en vigueur permet de préserver la sérénité du village et la qualité de notre environnement.

Bricolage et jardinage : Respecter le repos de chacun

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental (article 103-2), les travaux utilisant des outils bruyants (tondeuses thermiques, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, etc.) doivent être réalisés en prenant soin de ne pas gêner le voisinage.

Lorsque ces travaux sont susceptibles de causer une nuisance sonore, ils ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 uniquement

Usage du feu et gestion des déchets verts

Il est important de rappeler que le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et des déchets verts est strictement interdit dans tout le département des Pyrénées-Atlantiques.

Cette mesure vise à prévenir les risques d'incendie, mais aussi à limiter la pollution de l'air et les nuisances olfactives pour les riverains. Les déchets verts doivent être acheminés en déchetterie ou valorisés par le compostage et le broyage.

L'arrêté préfectoral complet réglementant les usages du feu est consultable en mairie ou sur le site de la préfecture.

Le civisme de chacun est le garant de la tranquillité de tous.



Jeunesse

Alsh Lamy Narosz

Un centre de loisirs toujours dynamique et engagé

Durant ce premier semestre, le centre de loisirs a proposé aux enfants des activités variées, propices à l'épanouissement, au partage et à la découverte.

Les sorties ont rythmé cette période :

- visite du Château fort de Lourdes,
- sentier pieds nus,
- journée à la neige,
- ou encore prochainement une journée cueillette de fruits au domaine de l'Aragon.
- Les enfants participent également chaque mois à "Crok'Histoires" à la bibliothèque, un rendez-vous apprécié qui stimule leur imagination et développe leur goût pour la lecture.

Le centre connaît une fréquentation régulière et positive, avec une trentaine d'enfants accueillis chaque mercredi et des inscriptions constantes tout au long de l'année. Cette dynamique repose sur l'engagement d'une équipe de 5 animatrices, investies et attentives au bien-être de chaque enfant.

Parallèlement, des projets éducatifs forts ont été menés :

- Le travail autour de l'égalité des genres et des stéréotypes, menés avec Les Francas 64, a permis d'aborder les notions de respect et de vivre-ensemble.
- La sensibilisation à l'environnement s'est développée avec l'association Ecocène à Pau, autour des enjeux climatiques et des inondations.
- La soirée famille de Noël a, quant à elle, renforcé les liens dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
- Une collaboration étroite se développe également avec l'école, grâce à un travail commun entre les deux directrices, favorisant une communication fluide et une volonté partagée de construire des projets cohérents et complémentaires.
- Avec l'arrivée des beaux jours, le centre se tourne vers des projets autour du jardin et de la nature.

L'ALSH Lamy Narosz : un espace de vie où se construisent des souvenirs, des liens et des valeurs.

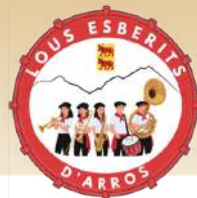


Isabelle SUDRE

Directrice du centre de loisirs d'Arros-de-Nay
07.68.56.48.02 | <https://www.alsh-lamynarosz.fr/>



Associations



Musique et convivialité : Un semestre riche pour la Banda

La Banda d'Arros-de-Nay continue de faire rayonner son énergie. Ces six derniers mois ont été marqués par des expériences marquantes et un bel élan de renouveau pour le groupe.

Des sommets pyrénéens à la capitale

Le calendrier récent a été jalonné de déplacements mémorables. Les musiciens ont notamment pris la direction de Paris pour une immersion de trois jours **au Salon de l'Agriculture**. Le point d'orgue de ce voyage fut une prestation inédite lors d'une soirée sur une péniche sur la Seine, offrant un cadre exceptionnel aux mélodies de la troupe.

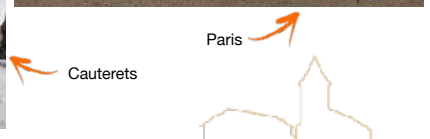
Plus proche de nous, dans des conditions tout aussi atypiques, la Banda a fait vibrer les **casetas de Cauterets**. Jouer sous la neige a constitué une expérience exceptionnelle et reste, pour tous les musiciens, un souvenir inoubliable.

Une équipe renforcée et un dynamisme intact

La grande nouveauté de ce semestre réside dans l'évolution du groupe : de nouveaux musiciens ont rejoint les rangs. Cet apport de sang neuf insufflé une belle énergie et encore plus de dynamisme à l'ensemble, permettant d'aborder les prochaines échéances avec une motivation décuplée.

L'aventure se poursuit avec un agenda toujours bien rempli. Qu'il s'agisse de mariages, de fêtes locales, d'anniversaires ou de départs à la retraite, la Banda répond présente pour transformer chaque événement en un moment inoubliable.

Sa mission reste inchangée : faire vibrer la musique et partager des moments de joie inoubliables.



Lou Zoom Photos : Le projet « Portraits d'Arrosiens » prend vie

L'association photographique locale, Lou Zoom Photos, s'est lancée dans un défi artistique et humain de grande ampleur. À travers le mot de ses membres, le club souhaite partager l'avancée de cette belle aventure.

Le mot du club : « Un immense merci »

“ *Un immense merci à toutes les personnes qui ont déjà accepté de participer à notre projet photographique "Portraits d'Arrosiens". Grâce à vous, ce projet prend vie et reflète l'âme de notre village, ses visages, ses histoires et sa richesse humaine. Votre confiance et votre disponibilité sont précieuses, et nous sommes honorés de pouvoir capturer un morceau de votre quotidien.* ”

L'aventure continue : rejoignez-les !

Le projet ne s'arrête pas là et de nouveaux participants sont toujours les bienvenus. Que l'on soit un habitant de longue date ou un nouvel arrivant à Arros-de-Nay, chaque visage contribue à raconter le village autrement.

Le résultat de ce travail sera mis en lumière lors d'un rendez-vous attendu : les photographies réalisées seront exposées lors du **festival Zoom'Tival**, en **octobre** prochain, à Arros-de-Nay.

Informations pratiques :

→ **Tirages** : Les personnes ayant participé au projet et souhaitant acquérir un tirage de leur portrait sont invitées à prendre contact avec le club.

→ **Participation** : Pour rejoindre l'aventure et poser pour le projet, n'hésitez pas à contacter l'association.

Courriel : louzoomphotos@gmail.com





L'association **Chemins des Arts** revient en force pour la **16^{ème} édition de FESTIV'ARTS**, qui se tiendra durant tout le **week-end de la Pentecôte**, les **24 et 25 mai** prochains. Pour ce cru 2026, l'événement se veut inédit, étonnant et résolument innovant en mettant à l'honneur le dialogue entre **Art et Science**.

À la découverte des « Couleurs de la Nuit »

Cette année, l'invitation est lancée : venez en voir de toutes les couleurs, et particulièrement celles que l'on ne soupçonne pas ! Le festival propose d'explorer les couleurs de la nuit à travers plusieurs nouveautés :

- **Résidences artistiques et littéraires** : Deux artistes en résidence proposeront une installation visuelle et sonore immersive. Parallèlement, l'écrivaine Estelle Loiseau a mené un travail de création avec les élèves des écoles d'Arros-de-Nay et de Montaut.
- **Regards croisés** : L'innovation sera au cœur des échanges grâce à un duo d'invités exceptionnels : un scientifique et une artiste naturaliste.
- **Étonnement nocturne** : Ne manquez pas la sortie nocturne animée par M. Serge Berthier. Une occasion unique de découvrir les couleurs époustouflantes de la fluorescence.

Un programme riche pour tous

Au-delà de cette thématique scientifique, le festival conserve ses fondamentaux qui font son succès :

- La présence de 30 artistes aux univers variés.
- Des ateliers d'initiation et des conférences passionnantes.
- Des moments musicaux pour ponctuer le week-end.
- Une performance spectaculaire de street art réalisée par le collectif Matwo le dimanche 24 mai.

Que vous soyez passionné d'art, curieux de sciences ou simplement en quête d'une sortie conviviale, ce rendez-vous est l'occasion idéale de partager un moment inoubliable au cœur d'Arros-de-Nay.

→ **Dates à retenir** : Samedi 24 et dimanche 25 mai 2026, un rendez-vous à ne pas manquer au cœur du village !

Chemins des Arts

COULEURS DE NUIT
24+25 MAI
 16^{ème} ÉDITION

Dimanche 10h-19h
 Lundi 10h-18h

30 artistes
 2 invités et
 2 artistes
 en résidence

Expo-vente
 ateliers
 conférences
 et animations

FESTIV' ARTS
 ARROS-de-NAY

ENTRÉE LIBRE
 Manifestation organisée par Chemins des Arts

<http://festivarts.fr/>

FESTIV' ARTS
 ARROS-de-NAY



PRINCE DE NAY



MAISON
 CARLE



DESAGNET TP



Car Alliance



Musique en live « Chez Lazare » : Les prochaines dates

L'ambiance monte encore d'un cran Chez Lazare avec deux soirées concerts à ne pas manquer. Préparez vos agendas pour deux escalas musicales internationales :

- **Mercredi 6 mai : Willie and the Bandits**
Direction le Royaume-Uni avec ce groupe de rock/blues britannique réputé pour son énergie débordante et ses sonorités roots. Une peinture de la scène européenne à découvrir absolument.
- **Vendredi 3 juillet : Square Duck**
Changement d'horizon avec le groupe Square Duck, venu tout droit de l'Île de la Réunion. Ils apporteront avec eux un souffle de fraîcheur et de métissage musical pour une soirée estivale haute en couleur.



Les Fêtes d'Arros arrivent : Demandez le programme !

Le Comité des Fêtes d'Arros vous donne rendez-vous du **26 au 28 juin 2026** pour un week-end placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Sortez vos agendas, voici les temps forts à ne pas manquer au cœur du village :

- **Vendredi 26 juin :**
Ouverture dès 18h30 à la Maison pour tous. Au programme : un grand Loto à 20h30, la diffusion du **match de la Coupe du Monde** de foot et une restauration sur place (grillades, frites, crêpes).
- **Samedi 27 juin :**
Place au sport et à la détente ! Dès 14h, participez au tournoi de pétanque ou aux Olympiades. La soirée se poursuivra dès 19h avec des tapas, la diffusion de la **finale du Top 14** et la grande soirée du Comité.
- **Dimanche 28 juin :**
Après la bénédiction et le dépôt de gerbe à 11h, le Comité offrira l'apéritif à 12h. Le traditionnel **repas sous les halles** suivra avec musique, château gonflable et jeux en bois pour les enfants.

Inscriptions pour le repas : Le menu adulte est à 20 € et le menu enfant à 13 €. Pensez à réserver avant le 14 juin au 06.14.87.64.87 ou directement à la mairie.

→ Samedi 24 et dimanche 25 mai 2026, un autre rendez-vous à ne pas manquer au cœur du village !

Les jeunes du comité des Fêtes d'Arros



Fêtes d'Arros

Week-End du 26 au 28 juin 2026

Vendredi 26 Juin
(soir à la Maison pour tous à partir de 18h30)

20H30 - LOTO

Diffusion du match de la Coupe du Monde

Restauration sur place : Grillades, frites, buvette, crêpes

Samedi 27 Juin

14H : Tournoi de pétanque et Olympiades (buvette sur place)

19H : Soirée repas avec diffusion de la finale du Top 14 suivie de la soirée du Comité

Dimanche 28 Juin

11H : Bénédiction, départ de gerbe (église)

12H : Apéritif offert par le Comité suivi du traditionnel repas sous les halles : Minique, châteaü gonflable, jeux et bois ...

MÉNUS
Inscription avant le 14 juin au 06.14.87.64.87 ou à la mairie

Menu adulte : 20€

- Entrée : Assiette arrosaise
- Plat : côte charcutière/ pomme de terre ou poulet basquaise/ riz (au choix)
- Dessert : Choux chantilly à la fraise ou Éclair au chocolat des Délices de la Chapellette (au choix)

Menu enfant : 13€

- Burger, rusty, brownie chantilly

LABASS TRAIL

Reservez dès aujourd'hui votre
SAMEDI 04 JUILLET 2026

DEUX PARCOURS :

8KM 13KM

+ UNE NOUVELLE PARTIE INÉDITE !



Fêtes des Labassères : un week-end, deux fois plus de plaisir !

Notez bien les dates dans vos agendas : les **4 et 5 juillet**, le quartier des Labassères sera en fête ! Cette année, les organisateurs innovent en regroupant le défi sportif et le traditionnel moment de convivialité sur un seul et même week-end.

Samedi 4 juillet : Place au sport avec le Labass'Trail

Après le succès de la première année, la 2e édition du Labass'Trail revient en force. Que vous soyez coureur ou marcheur, amateur de performance ou de balade en pleine nature, les sentiers n'attendent que vous.

- Inscriptions : Rendez-vous dès maintenant sur le site **Pyrénées Chrono** pour réserver votre dossard.

Dimanche 5 juillet : Traditions et gastronomie

La journée du dimanche sera consacrée aux retrouvailles et au partage :

- Matin : Messe suivie de l'apéritif offert par le quartier.
- Midi : Le grand repas traditionnel sous le signe de la convivialité.

→ Au menu (16 €) : Salade composée / Araignée de porc, frites et piperade / Tarte aux pommes / Vin et café compris

Réservations obligatoires : pour permettre une organisation optimale, merci de vous inscrire pour le repas **avant le 26 juin** auprès de Benjamin : 06 22 22 42 94

Que vous veniez en famille, entre amis ou entre voisins, nous vous attendons nombreux pour faire vivre l'esprit des Labassères !

Départ du Labass'Trail 2025





à bientôt !

ACCUEIL DU PUBLIC

MAIRIE

Lundi : 10h00 - 12h00
Mardi, Vendredi : 15h00 - 17h00
Mercredi : 15h00 - 19h00

Jeudi, Samedi, Dimanche : Fermé

05 59 71 23 16
mairie@arroshdenay.fr
www.arroshdenay.fr

www.paysdenay.fr

BIBLIOTHEQUE

Mardi : 16h00 - 18h00
Mercredi : 15h30 - 18h30
Samedi : 11h00 - 12h00

05 59 71 28 08
bibliotheque.arros@paysdenay.fr

CENTRE DE LOISIRS

Mercredi : 7h30 - 18h30

07 68 56 48 02
alsh@arroshdenay.fr
<https://www.alsh-lamynarosz.fr/>

